

Dès lors, il n'est plus permis de dire : C'est déjà bien suffisant que ces enfants communient tous les mois ! A plus forte raison, s'ils communient chaque semaine, contentons-nous-en. Assurément la communion mensuelle est préférable à la communion plus rare, et l'hebdomadaire à la mensuelle, mais nous n'avons pas le droit de ne pas poursuivre mieux, quand il nous serait possible de l'obtenir.

Les raisons contraires ont été cent fois réfutées ; elles ont été, en ce qui concerne les enfants, longuement examinées, à Rome même, comme en témoigne la consultation du cardinal Gennari, préparatoire à la réponse de la Sacrée Congrégation du Concile, du 15 septembre 1906. Nous ne sommes donc plus invités à discuter, mais à obéir ; nous devons avoir confiance dans la sagesse de Rome, plus que dans la nôtre.

Cette sagesse s'inspire d'une nécessité primordiale pour quiconque croit à la vie surnaturelle des âmes. A tout prix il faut conserver à l'enfant l'état de grâce sanctifiante. A la vue du grand nombre de ceux qui la perdent, nous nous familiarisons avec l'idée d'un désordre aussi affreux, et nous le regarderions presque comme régulier et fatal.

Si cela était, il faudrait pourtant conclure, ou que Notre-Seigneur nous demande l'impossible ou que son oeuvre est tronquée, puisque nous ne disposerions que de moyens pratiquement insuffisants pour observer ses commandements. Dieu soit béni ! ce n'est ni l'un ni l'autre ; mais nous avons trop perdu de vue la splendide promesse faite à qui se nourrit du Pain de vie : *ut, si quis ex ipso manducaverit, non moriatur!* nous avons trop perdu de vue la nécessité de la communion fréquente : *necessitatem suae carnis crebro manducandae.* (Décr. 20 dec. 1905.)

Le Décret ajoute que cette nécessité est plus grande à notre époque. Si donc il n'est rien que nous devons davantage sauvegarder dans l'enfant que la vie divine de son âme, il n'est rien qu'on doive lui inspirer davantage que le fréquent usage de l'Eucharistie. Qu'il sache qu'on y recourt, non parce que c'est jour de fête, non parce qu'une certaine périodicité en ramène la pratique,